

M. Mazankowski: Madame le Président, étant donné que cette tendance s'est maintenue depuis le dernier rajustement, qui remonte à juillet dernier, le ministre des Transports demandera-t-il au ministre chargé de la Commission canadienne du blé d'intervenir ou fera-t-il quelque chose pour le pousser à agir? Les agriculteurs ont en effet grand besoin de cet argent, qui d'ailleurs leur appartient.

M. Pepin: Madame le Président, je le répète, pour répartir cet argent dès maintenant, il faudrait que la Commission emprunte auprès des banques. Il est donc plus logique qu'elle attende de recevoir les sommes qui lui sont dues.

* * *

LE LOGEMENT

LA RUMEUR CONCERNANT LES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE FLOTTANTS

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et porte sur les taux d'intérêt hypothécaire. Le ministre a déclaré à maintes reprises qu'il considère que les taux d'intérêt élevés dont sont victimes les Canadiens, on peut le dire car ils doivent en effet maintenant payer plus de 15 p. 100 sur une première hypothèque et entre 17 et 18 p. 100 sur une deuxième hypothèque... constituent un phénomène temporaire et qu'il ne prévoit pas devoir apporter des changements à sa politique pour tenir compte de ce problème.

Étant donné que la rumeur court dans les milieux financiers qu'afin de pouvoir offrir des hypothèques de cinq ans, ils vont devoir avoir recours à un système d'hypothèque flottante, le ministre envisage-t-il d'apporter des changements à la loi sur l'intérêt qui rendrait la chose possible et soutient-il toujours sérieusement que les taux d'intérêt élevés constituent toujours en fait un phénomène passager?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne me souviens pas avoir déclaré péremptoirement que les taux d'intérêt actuels sont à caractère temporaire. Ce que j'ai dit et que je maintiens aujourd'hui, c'est qu'en ce qui concerne les taux d'intérêt nous sommes pour ainsi dire embarqués dans un bolide de montagnes russes depuis plusieurs mois. Nous avons connu des taux d'intérêt très élevés qui sont ensuite beaucoup retombés et ont remonté de nouveau. Aujourd'hui par exemple la vente de bons du Trésor a accusé une légère baisse du taux bancaire et peut-être que cette tendance se poursuivra à l'avenir mais je ne pense pas que la situation soit encore suffisamment stable pour que nous puissions nous en servir de base pour une politique à long terme. Elles est trop incertaine et je pense que cette incertitude s'est traduite dans les fluctuations des derniers six mois. Chose certaine, depuis que je suis ministre des Finances personne n'a été en mesure de prédire avec exactitude l'évolution future des taux d'intérêt. Si les députés du Nouveau parti démocratique ont une meilleure boule de cristal que d'autres, je me ferai un plaisir de l'utiliser.

Questions orales

L'AIDE AUX CANADIENS À FAIBLE ET À MOYEN REVENUS

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, nous sommes tous d'accord de ce côté-ci de la Chambre, je crois, qu'il est extrêmement difficile de prédire quoi que ce soit depuis que le ministre des Finances occupe son poste actuel. Nous n'avons pas de boules de cristal.

Ma question supplémentaire s'adresse au ministre responsable de la SCHL. Le ministre sait sûrement que le nombre des mises en chantier n'a jamais été plus bas depuis le milieu des années 60. Il sait en outre que l'incertitude règne quant aux taux d'intérêt: en fait, nous pouvons prévoir des taux de 15, 16 et 18 p. 100 dans les mois, sinon les années, à venir. Le ministre a annoncé que les fonds affectés à un programme avaient été ramenés de 400 à 250 millions de dollars, puis à rien du tout. Le département du logement de la ville de Toronto vient de publier un rapport selon lequel...

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Le député pose une question supplémentaire. Je l'invite à être plus bref.

M. Rae: Le ministre est-il en mesure, puisque d'après lui il s'agit uniquement d'un changement de priorités, d'annoncer à la Chambre une politique du logement assurant aux Canadiens à faibles et à moyens revenus qu'ils pourront, en fait, renouveler leurs hypothèques et acheter leur première maison dans les trois ou quatre années prochaines?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, le public devrait savoir d'abord—de même que le député, ce qui ne semble pas être le cas—que les mises en chantier sont à la hausse. Il y en a eu 187,000 en octobre. En fait, la tendance est à la hausse depuis le mois de juin. D'autre part, le ministre des Finances a indiqué qu'aujourd'hui les taux d'intérêt semblent vouloir fléchir. Nous avons déjà dit que nous suivons cela de près. Dans le discours du trône, nous avons bien précisé que nous sommes conscients de ce que les propriétaires qui doivent renouveler leurs hypothèques n'auront pas la tâche facile mais que, d'autre part, nous serions disposé à étudier les cas les plus pénibles individuellement.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA TAXE À L'EXPORTATION DU GAZ NATUREL—L'ACTION INTENTÉE DEVANT LES TRIBUNAUX PAR LE GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, la question que je pose au premier ministre fait suite à celle que je lui ai posée le 31 octobre dernier quant à la possibilité que la légalité de la taxe sur le gaz soit contestée devant les tribunaux. J'ai lu dans les journaux que la province de l'Alberta avait intenté une action devant les tribunaux. Or, dans sa réponse, le premier ministre m'avait donné à entendre que le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta examineraient ensemble cette possibilité. Le gouvernement du très honorable premier ministre avait-il communiqué avec le gouvernement de l'Alberta avant que celui-ci intente une action devant les tribunaux?